

Plaisir  
Jeu  
Esprit d'équipe  
**Fair-Play**  
Partage  
Respect



N°495 du 6 décembre 2019



District de la  
**Nièvre de  
football**

## NIEVRE FOOTBALL

# Journal officiel du District de la Nièvre

**ENSEMBLE, faisons vivre le football Nivernais ! – Tél : 03.86.61.07.23**



### SOMMAIRE

#### Actualités

➤ Accès [direct](#)

#### Mémento

➤ Accès [direct](#)

#### Procès-verbaux

➤ Accès [direct](#)

#### Rencontres, résultats et classements

➤ Disponibles en fin  
de journal

### NOS PARTENAIRES

**BRICO** MARCHÉ

**Intermarché**  
HYPER  
VARENNES-VAUZELLES



Volkswagen

**SP** COMM RT

**NIEVRE**  
le département

**CA**  
CENTRE LOIRE

## Section Sportive des Courlis

Section Sportive Scolaire  
**Collège Les Courlis – Nevers**  
Saison 2019 - 2020

*Troisième rang:* Kilian CHAUMEREUIL, Gabin CHIRON, Bassem OUKIDJA, Arayik DUMANYAN, El Kazar ALI, Mathis BRIDIER, Edson ARTURNDALA JOAO, Arbabidine ALI, Hereba SAVANE, Haymen ROUABEH.  
*Deuxième rang:* Dominique PRACELLA (Sportcomm Nevers), Aurélie VIZET (Directrice Nevers maison de l'agriculture- Crédit Agricole Centre Loire), Chrystal PITOUN (Conseillère municipale Mairie de Nevers), Bryan ZANGA-KPIOUE, Elyes SAJID, Louka MARTIN TRAIN, Hadi GONCALVES LOPES ROUA, Anthony ARCHAMBAULT (entraîneur), John SIRE (entraîneur), Dali SAID HALIDI, Hedi BENCHAOUGH, Ryan SAJID, Dylar DEMIR, Fabienne BOURDIER (principale collège Les Courlis), Christophe NOGUES (Vice président District de la Nièvre de Football), Laurent BERNARD (Réfèrent Foot en milieu scolaire District de la Nièvre de Football), Françoise VALLET (Présidente District de la Nièvre de Football),  
*Premier rang:* Enzo COMMEAU, Sargis SARGSYAN, Abdenbi LAIDI, Maxime MILLET, Pierre ROSIER, Kyllian RENAULT, Anthony ROBERT, Mohamed DIABY.  
*En médaillon:* Henn VALES (Principal adjoint collège Les Courlis), Marielle CARLOT (professeur EPS coordonnateur), Sébastien LEMERCIER (Conseiller technique départemental)

**Le Jeudi 21 Novembre 2019 s'est déroulé la signature de la convention de partenariat des sections sportives option football 6ème – 5ème et 4ème – 3ème du collège Les Courlis de Nevers et à cette occasion les élèves ont reçu de nouveaux équipements.**

*\*L'article complet en page intérieure\**

Invité à tous se retrouver au collège pour cette manifestation, c'est vers 17h30 que **Mme Fabienne BOURDIER**, principale du collège et **M. Henri VALES**, principal adjoint, ont accueilli l'ensemble des protagonistes (instances fédérales, partenaires, encadrants, élèves et parents).

En préambule de la signature de la convention de partenariat ils profitèrent de ce moment pour rappeler la place du sport dans l'établissement qui est à l'origine d'un certain nombre de projets qui visent à participer à la construction et à l'épanouissement des élèves tout au long de leur scolarité.

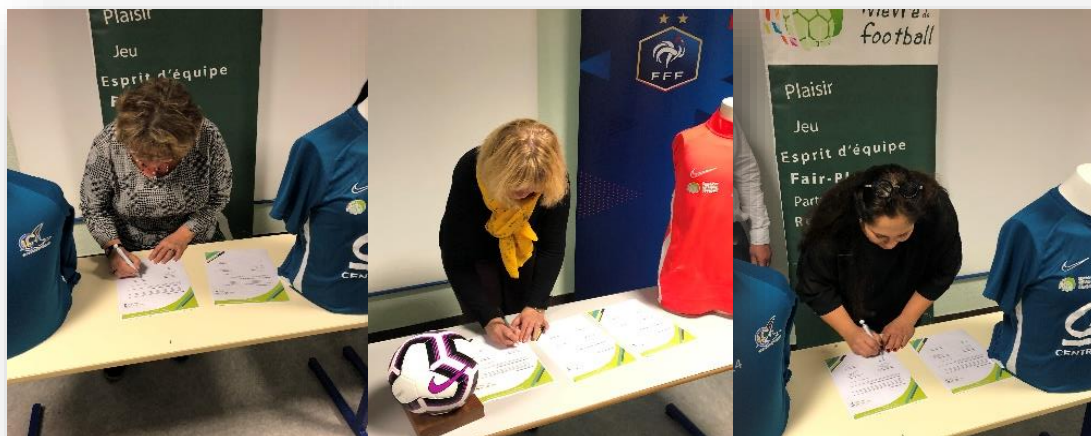


Ensuite, après que **M. Christophe NOGUES**, Vice-Président Délégué du District de la Nièvre de Football, ait retracé l'histoire de la section sportive du collège Les Courlis depuis sa création et remercié l'engagement et le soutien permanent des différents partenaires au bon fonctionnement de cette structure, **M. Laurent BERNARD**, représentant du Football en Milieu Scolaire rappela quant à lui les objectifs généraux de ces sections sportives qui s'organisent autour d'un triple projet (scolaire, éducatif et sportif) afin de :

- ✓ *Permettre aux élèves de progresser, d'être valorisés dans le sport qu'ils affectionnent, d'exprimer des compétences qui vont contribuer à leur réussite scolaire, sportive et à leur reconnaissance sociale,*
- ✓ *Développer le goût de l'effort, et aider les élèves à mesurer les conséquences d'un travail suivi et régulier,*
- ✓ *Développer l'autonomie de chacun,*
- ✓ *Participer à l'éducation citoyenne,*
- ✓ *Contribuer à l'ambiance sportive de l'établissement.*



Une fois ces importantes précisions apportées il a été procédé à la signature de la convention qui établit les relations entre les différents partenaires concernant l'ouverture, l'encadrement et le fonctionnement d'après le respect du cahier des charges du Ministère de l'Education Nationale et de la Fédération Française de Football.



Celle-ci lie donc pour l'année scolaire 2019-2020 les partenaires suivants :

- *Le collège Les Courlis*
- *Le District de la Nièvre de Football*
- *Le club du FC Nevers 58*
- *La ville de Nevers*



Après avoir signé la convention les jeunes élèves encadrés par **MM. Anthony ARCHAMBAULT** (District de la Nièvre de Football) et **John SIRE** (FC Nevers 58) attendaient avec impatience la remise des équipements qui a pu avoir lieu grâce à une forte implication du **Crédit Agricole**, partenaire privilégié du District de la Nièvre de Football.

Pour l'occasion, **Mme Aurélie VIZET**, Directrice d'agence Crédit Agricole et **Mme Chrystel PITOUN**, Conseillère Municipale de la mairie de Nevers ont félicité l'ensemble des acteurs pour leur implication dans cette structure et n'ont pas manqué également de renouveler leur soutien pour le bon fonctionnement et le développement de cette section sportive contribuant à la réussite scolaire et sportive de tous.

Pour conclure, **Mme Françoise VALLET**, Présidente du District de la Nièvre de Football se réjouissait que cette structure connaisse un nouvel élan afin de participer pleinement à la réussite sportive et scolaire des élèves. Enfin, elle remercia l'engagement et le soutien permanent des différents partenaires (collège, municipalité, club, partenaires privés ...) qui contribuent, par la recherche de l'excellence, à la bonne marche de cette section sportive.





District de la  
Nièvre de  
Football

# CENTRE DE PERFECTIONNEMENT U13

Saison 2019-2020

~~ CPD n°2 - Groupe B ~~



**Date** : Mercredi 11 Décembre 2019

**Lieu** : NEVERS (Stade de la Baratte)

**Responsables** : S. LEMERCIER et A. ARCHAMBAULT

**Encadrement** : J. BOUCHARD, T. BOURDIN et M. JOUSSET

**Convocations** : 19 joueurs dont 3 GDB

**RDV** : 13h45 (encadrement)

**Début** : 14h30 - **Fin** : 16h15

	<u>CLUB / ENTENTE</u>	<u>NOM</u>	<u>PRÉNOM</u>	<u>DATE DE NAISSANCE</u>
1	FC NEVERS 58	AMELAINE	YANIS	31/07/2007
2	FC NEVERS 58	DEQUIEDT	LEANDRE	18/03/2007
3	FC NEVERS 58	<u>FEREC</u>	<u>EWAN</u>	<u>25/10/2007</u>
4	FC NEVERS 58	FUSEAU	BAPTISTE	27/01/2007
5	FC NEVERS 58	GASSAMA	MOHAMED HAIROU	06/07/2007
6	FC NEVERS 58	LEBRUN	LOUIS	16/07/2007
7	FC NEVERS 58	MULANGA MUGUEL	PAULINO	06/09/2007
8	FC NEVERS 58	SAJID	RAYAN	07/02/2007
9	FC NEVERS 58	TISSIER RIVAS	LOUIS	07/09/2007
10	FC NEVERS 58	ZOLA NKASA	ROWAN	07/03/2007
11	AFGP 58	DEMARAIS	ARSENE	06/08/2007
12	AFGP 58	LE SCAON	KERIAN	16/04/2007
13	AFGP 58	LECLERC	ARTHUR	19/01/2007
14	AFGP 58	RICARD	THEO	18/01/2007
15	AFGP 58	SEQUEIRA	ANTOINE	20/05/2007
16	ASL ST PERE	<u>BINANT</u>	<u>ENZO</u>	<u>21/12/2007</u>
17	AS CLAMECY	GUILIER	THEO	30/05/2007
18	US CHARITOISE	BATTUT	NATHANAEL	22/09/2007
19	US CHARITOISE	<u>PRUEL</u>	<u>ENZO</u>	<u>23/09/2007</u>

## Extrait règlement LBFCF : ARTICLE 27 – SELECTIONS

C. Tout joueur de quelle catégorie qu'il soit, retenu pour un stage, un match de préparation, de sélection ou une rencontre inter Ligues ou inter Districts, est à la disposition de la Ligue ou du District intéressé.

F. Tout Club ayant conseillé à un de ses joueurs de s'abstenir de participer à un stage, à un match de préparation, de sélection, ainsi que le ou les dirigeant(s) responsable(s) sont passibles des sanctions prévues à l'article 209 des RG.

H. S'il ne répond pas à la convocation ou si les raisons invoquées, même pour un retard, ne sont pas acceptées, il est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun autre match avant la fin de sa suspension.

*Afin de faciliter au mieux le déroulement de cette action technique, nous demandons aux clubs listés ci-dessus de s'assurer du bon déplacement de leurs joueurs.*

*En cas d'absence justifiée, n'oubliez pas de prévenir la commission préformation (section PPF).*

## COMMUNIQUÉ : RAPPELS IMPORTANTS

### TOUTES COMPÉTITIONS OFFICIELLES

L'appel des licences est obligatoire avant le commencement du match. En cas de dysfonctionnement de la FMI ou lors de l'utilisation d'une feuille de match papier pour les compétitions dans lesquelles la FMI n'est pas mise en place, **les clubs sont tenus de justifier l'identité de leurs joueurs/joueuses avec support photo** (Footclubs, Foot compagnon, etc).

En l'absence de justificatif, l'arbitre ne devra pas faire débiter le match.

### CRITÉRIUM FÉMININ

La saisie des résultats dans FOOTCLUBS doit être effective le dimanche soir au plus tard à minuit.

Sont autorisées à jouer les joueuses de la catégorie U16 à Seniors et Vétérans (**INTERDICTION FORMELLE D'UTILISER DES U15**).

**Tous les clubs sont tenus d'appliquer le règlement en vigueur sous peine de sanctions financière et sportive.**



5ÈME EDITION

**FOOT  
DE COEUR**



MAISON DES ROSES

2, Rue de Decize | 58260 LA MACHINE

- JEUX D'ANIMATION, FRESQUE COLLABORATIVE FDC2019
- DÉMONSTRATIONS FOOTBALLISTIQUES, LOTO GÉANT ET GOÛTER
- 9 CLUBS DE FOOTBALL INVITÉS // 2 À 3 JOUEURS PAR CLUB

**VIENS EN TENUE DE FOOTBALLEUR !**

ORGANISÉ PAR ANTHONY PERRIEAU ET MARTINE FRADIER

MER.

11

DÉCEMBRE

14H - 17H

CLUBS INVITÉS: LA MACHINE, ST BENIN, CERCY,  
CHARRIN, CHANTENAY, ESN58, MOULINS ENGILBERT,  
ST PIERRE, IMPHY/DECIZE

ÉVÈNEMENT CITOYEN ET SPORTIF  
DANS LE SUD NIVERNAIS



*La Maison des Roses*

## Décembre 2019

### **Vendredi 6**

19h00 : cours mensuel d'arbitre en activité

### **Mercredi 11**

14h00 : CPD U13 La Baratte

12h30 au District : Rassemblement U14G à Avallon

### **Samedi 14**

10h00 : Assemblée Générale d'Hiver de la FFF

10h00 : réunion plateaux U11 2<sup>nde</sup> phase

### **Mercredi 18**

17h30 : Commission des Compétitions Séniors

### **Jedi 19**

19h00 : Commission des Arbitres restreinte

### **Vendredi 20**

13h00 : fermeture du District pour congés annuels de fin d'année (réouverture le Mardi 7 Janvier 2020)



## COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Réunion	5 décembre 2019 à Varennes-Vauzelles
Procès-verbal	N°14
Présidence :	M. Dominique ATERO
Présents :	MM. BERQUIER, BOITIER, CHEMINOT, DEVOUCOUX, MEIGNEN

### 1 – INDISPONIBILITES

- JEAULT D du 01 au 03/02, 29/02 au 02/03, 04 au 06/04, 08 au 11/05
- BOITIER K les 08 et 09/02
- DAPOIGNY D le 08/12

### 2 – COURRIER

- De BENAMAR L (District de l'Yonne) : indisponibilité jusqu'à la fin du mois

### 3 – INFOS DIVERSES

Cours mensuel ce 6 décembre 2019.

Le Président  
Dominique ATERO





Réunion 5 Décembre 2019 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 16

Présidence : M. BERFORINI Joseph

Présents: MM. ROUILLERE Christian - COURTAUD Gilles - GOUNOT Didier - MONGIN Thierry

## 1 – EVOCATION

**Situation du joueur Dimitry BLE.**

**Match N° 21837528 du 06/10/2019**

**LUTHENAY 2 / OLYMPIQUE ST MARTIN 1**

Retour du Dossier de l'Instructeur.

La Commission convoque pour audition :

- M. BONNET Alain, licence n° 838417230, Président de St ELOI

**Le jeudi 12 Décembre 2019 à 18h**  
**Au siège du District à VARENNES-VAUZELLES**

## 2 – CHAMPIONNAT - SENIORS

### 2.1 Réserves non confirmées

La Commission prend note de l'absence de confirmation des réserves posées.

Journée du 1<sup>er</sup> Décembre 2019 :

Départemental 1 Sport Comm Match SUD LOIRE ALLIER 1 / LUTHENAY 1

Départemental 3 – Poule A Match FOURCHAMBAULT 3 / COULANGES 2

Départemental 3 – Poule A Match NEVERS CHALLUY 2 / CLAMECY 3

Départemental 3 – Poule B Match E. MOUX BRASSY 1 / FC NEVERS BANLAY 2

Départemental 4 – Poule C Match LA MACHINE 3 / OLYMPIQUE ST MARTIN 1

## 3 – STATUTS DES EDUCATEURS

**CONTROLE DE PRESENCE SUR LA FEUILLE DE MATCH DE L'EDUCATEUR DECLARE EN CHARGE DE L'EQUIPE  
ASL SAINT PERE**

**Courrier du club de ST PERE nous informant que M. Mickael BRANQUINHO n'est plus en nom comme  
Educateur au club à dater du 3 Décembre 2019.**

**De ce fait, le club de ST PERE est en infraction avec l'obligation d'Educateur en D1.**

Conformément au règlement en vigueur du District de la Nièvre de Football, la Commission après consultation auprès de la Commission Technique Départementale, sanctionne le club ASL ST PERE de l'amende (prévue au barème financier) pour chaque match disputé en situation irrégulière en D1, à savoir : 9 journées x 30,00 € = 270,00 €

Demande au club de l'ASL ST PERE de faire une demande de dérogation pour M. Damien BREFORT, à dater de ce jour.

La commission prend note que M. Damien BREFORT est engagé sur la formation module CFF3 et validation du CFF3 (Vu avec la CTD).

La commission précise que le **licencié du club déclaré** comme Educateur doit être présent le jour du match en Départemental 1. Il doit figurer sur la F.M.I. (ou feuille de match papier), à titre de joueur, à titre de délégué du club, à titre de dirigeant sur le banc, à titre de dirigeant officiant comme arbitre ou arbitre assistant à la touche.

Le Président,  
Joseph BERFORINI



J. BERFORINI

\*\*\*\*\*

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

La commission précise que les réponses apportées aux courriers/correspondances des clubs, n'appelant pas de décisions, ne sont pas susceptibles d'appel.



## COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Réunion 05 décembre 2019 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 17

Présidence : M. Bernard MAY

Présents : Mme P. BEAURENAUD - MM. PH. LEJEUNE, L. ERAY, J. MAURIAC, M. PINGUET, P. RAFFARD, G. MARTIN

### COMPETITIONS MASCULINES

### CHANGEMENT D'HORAIRE PENDANT LA PERIODE HIVERNALE

**RAPPEL : à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2019 jusqu'à fin février 2020, les rencontres seront programmées à 14h30 et le lever de rideau à 12h30.**

## Journée du 08 décembre 2019

### DEPARTEMENTAL 1

LA MACHINE 1 / VAUZELLES 2 – match n° 50066.1 – Demande de LA MACHINE pour inverser la rencontre.  
Accord des deux clubs et de la commission.  
Le match retour aura lieu à LA MACHINE.

### DEPARTEMENTAL 2 – Poule A

CORBIGNY 2 / NEVERS BANLAY 1 – match n° 50130.1 – Suite à un arrêté municipal du 04 décembre 2019, la Commission fixe la rencontre sur le terrain stabilisé homologué.

### DEPARTEMENTAL 2 – Poule B

SAINT-ELOI 1 / SAINT-BENIN 2 – match n° 50198.1 – Demande de SAINT-ELOI pour avancer la rencontre au samedi 7 décembre 2019, à 14h30. Accord des deux clubs et de la commission.

### DEPARTEMENTAL 3 – Poule A

POUGUES 2 / ENTRAINS 1 – match n° 50261.1 – Demande de POUGUES pour inverser la rencontre.  
Accord des deux clubs et de la commission.  
Le match retour au lieu à POUGUES.

## 2 – MATCHES NON JOUES

### DEPARTEMENTAL 1

Journée du 03 novembre 2019

LUTHENAY 1 / CORBIGNY 1 – match n° 50037.1 – fixé le 16 février 2020

Journée du 24 novembre 2019

CERCY 1 / SUD-LOIRE-ALLIER 1 – match n° 50052.1 – fixé le 16 février 2020

FC NEVERS 58 2 / COSNE 2 – match n° 50050.1 – fixé le 15 décembre 2019

Journée du 1<sup>er</sup> décembre 2019

CORBIGNY 1 / FOURCHAMBAULT 1 – match n° 50055.1 – fixé le 15 décembre 2019

### DEPARTEMENTAL 2 – Poule A

Journée du 20 octobre 2019

CLAMECY 2 / POUILLY 1 – match n° 50095.1 – fixé le 16 février 2020

Journée du 27 octobre 2019

LA CHARITE 3 / CLAMECY 2 – match n° 50097.1 – fixé le 15 décembre 2019

Journée du 10 novembre 2019

NARCY 1 / CIE IMPHY 1 – match n°50112.1 – fixé le 16 février 2020

Journée du 1<sup>er</sup> décembre 2019

NEVERS BANLAY 1 / ST PIERRE 1 – match n° 50124.1 – Fixé le 09 février 2020

### DEPARTEMENTAL 2 – Poule B

Journée du 27 octobre 2019

SAUVIGNY 1 / CHARRIN 1 – match n° 50163.1 – fixé le 16 février 2020

Jeudi 03 novembre 2019

CHAULGNES 1 / LUZY-MILLAY 1 – match n° 50171.1 – fixé le 16 février 2020

COULANGES 1 / SAINT-BENIN 2 – match n° 50174.1 – fixé le 9 février 2020

Journée du 10 novembre 2019

MONTIGNY 1 / ESN 58 2 – match n° 50176.1 – fixé le 16 février 2020

PREMERY 1 / COULANGES 1 – match n° 50178.1 – fixé le 16 février 2020

Journée du 24 novembre 2019

ESN 58 2 / LUZY-MILLAY 1 – match n° 50183.1 – fixé le 9 février 2020



### Journée du 1<sup>er</sup> décembre 2019

MONTIGNY 1 / FOURCHAMBAULT 2 – match n° 50188.1 – Fixé le 15 décembre 2019

### **DEPARTEMENTAL 3 – Poule A**

#### Journée du 10 novembre 2019

SAINT-PERE 2 / COULANGES 2 – match n° 50244.1 – fixé le 15 décembre 2019

#### Journée du 24 novembre 2019

POUGUES 2 / FOURCHAMBAULT 3 – match n° 50247.1 – fixé le 15 décembre 2019

#### Journée du 1<sup>er</sup> décembre 2019

SUD LOIRE ALLIER 2 / VAUZELLES 3 – match n° 50256.1 – Fixé le 15 décembre 2019

### **DEPARTEMENTAL 3 – Poule B**

#### Journée du 03 novembre 2019

MARZY 2 / NEVERS BANLAY 2 – match n° 50305.1 – fixé le 15 décembre 2019

CORANCY 1 / ANLEZY 1 – Match n° 50303.1 – fixé le 16 février 2020

#### Journée du 24 novembre 2019

MARZY 2 / CORBIGNY 3 – match n° 50313.1 – fixé le 16 février 2020

NEVERS-BANLAY 2 / SAINT-REVERIEN 1 – match n° 50318.1 – fixé le 16 février 2020

#### Journée du 1<sup>er</sup> décembre 2019

CORBIGNY 3 / CHATILLON 1 – match n° 50319.1 – fixé le 09 février 2020

CORANCY 1 / LORMES 1 – match n° 50322.1 – Fixé le 09 février 2020

### **DEPARTEMENTAL 4 – Poule A**

#### Journée du 03 novembre 2019

GUERIGNY URZY 2 / TANNAY 1 – match n° 50356.1 – fixé le 09 février 2020

#### Journée du 10 novembre 2019

CORVOL 1 / CHAULGNES 2 – match n° 50361.1 – fixé le 09 février 2020

### **DEPARTEMENTAL 4 – Poule B**

RAS

### **DEPARTEMENTAL 4 – Poule C**

#### Journée du 1<sup>er</sup> décembre 2019

GARCHIZY AS 3 / ST PIERRE 2 – match n° 50460.1 – fixé le 15 décembre 2019

### **COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

SAINT-SEINE D4 / GUERIGNY-URZY R3 – fixé le 15 décembre 2019

SAINT-BENIN R2 / RC NEVERS-CHALLUY-SERMOISE R3 – fixé le 09 février 2020

### **COUPE DU DISTRICT – SPORTCOMM**

SAUVIGNY LES BOIS D2 / CERCY D1 – fixé le 14 décembre 2019

VARZY D4 / ST BENIN D2 ou RCNCS D3 – fixé le 16 février 2020

## **3 – FORFAIT**

### **DEPARTEMENTAL 4 – Poule A**

#### Journée du 1<sup>er</sup> décembre 2019

ALLIGNY ST AMAND 1 / NARCY 2 – match n° 50367.1 – Forfait déclaré de NARCY 2

⇒ Amende : 40,00 €

Match retour à ALLIGNY ST AMAND

## 4 – COUPE DE L'AMITIE

La commission enregistre l'engagement de 26 équipes en Coupe de l'Amitié : ALLIGNY ST AMAND, CERCY 2, CHARRIN 2, CHATEAU ARLEUF 2, CHAULGNES 2, ESN 58 3, DRUY BEARD 2, CORVOL, GARCHIZY 3, GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS 2, GUERIGNY URZY 2, LA MACHINE 3, LUTHENAY 2, MARZY 3, MOULINS 2, NARCY 2, NEUVY, NEVERS MAUPAS, OLYMPIQUE ST MARTIN, ST PEREUSE, ST PIERRE 2, ST SAULGE, ST SEINE, TANNAY, VANDENESSE ST HONORE, VARZY.

Pour répondre aux souhaits d'une majorité de clubs présents à la réunion de constitution des poules du Championnat Départemental 4, la commission envisage de faire disputer la coupe de l'Amitié **par match aller et retour s'agissant du premier tour, des huitièmes et des quarts de finale** (dates retenues : 1<sup>er</sup> tour aller 16 février, retour 23 février ; 8èmes de finale aller, 8 mars, retour, 29 mars ; quarts de finale, aller, 12 avril, retour 3 mai).

Un aménagement au règlement sera proposé au Comité de Direction.

## 5 - COUPE DU DISTRICT SPORT COMM'

### **DEROULEMENT :**

Les 32 qualifiés pour le deuxième tour qui se déroulera le 15 décembre 2019 :

ALLIGNY-SAINT-AMAND D4, CIE IMPHY D2, CHANTENAY D3, CHARRIN D2, CHATILLON D3, CHAULGNES D2, COSNOIS FC D2, CORANCY D3, COULANGES D2, DRUY-BEARD D3, ENTRAINS D3, ESN 58 2 D2, GARCHIZY-FRANCO-PORTUGAIS D3, LA MACHINE D1, LORMES D3, LUTHENAY D1, LUZY-MILLAY D2, MARZY D2, MON TSAUCHE D4, MOULINS-ENGILBERT D3, NARCY D2, NEUVY D4, NEVERS-MAUPAS D4, PREMERY D2, SAINT-ELOI D2, SAINT-PIERRE D2, SAINT-REVERIEN D3, SAINT-SAULGE D4, TANNAY D4.

Rencontres restant à jouer sur le 1<sup>er</sup> Tour : VARZY D4 / SAINT-BENIN 2 D2 ou NEVERS-CHALLUY-SERMOISE 2 D3, SAINT-SEINE D4 ou GUERIGNY-URZY 2 D4, SAUVIGNY D2 ou CERCY D1 (soit 32 équipes).

### **Résultats du tirage :**

Perd. ST SEINE D4 contre GUERIGNY URZY R3 (Coupe Conseil Départemental / CHAULGNES D2  
CHARRIN D2 / DRUY BEARD D3  
LUZY MILLAY D2 / LUTHENAY UXELOUP D1  
NARCY D2 / ESN 58 2 D2  
TANNAY D4 / ALLIGNY ST AMAND D4  
ST ELOI D2 / Vainq. VARZY D4 contre Perd. ST BENIN R2 / RCNCS R3 (Coupe Conseil Départemental) – la date sera fixée ultérieurement  
ENTRAINS D3 / CHATILLON D3  
CHANTENAY D3 / LA MACHINE D1  
ST REVERIEN D3 / ST PIERRE LE MOUTIER D2  
PREMERY D2 / CORANCY D3  
NEUVY D4 / COSNOIS FC D2  
MARZY D2 / Vainq. SAUVIGNY LES BOIS D2 contre CERCY D1– la date sera fixée ultérieurement  
NEVER MAUPAS D4 / COULANGES D2  
ST SAULGE D4 / CIE IMPHY D2  
GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS D3 / MOULINS ENGILBERT D3  
LORMES D3 / MON TSAUCHE D4

Le tirage s'est déroulé en présence des Clubs de : ST REVERIEN, ST PIERRE LE MOUTIER, CIE IMPHY, CHARRIN, ST ELOI, NEVERS FC 58, LUTHENAY UXELOUP et de notre partenaire SPORTCOMM.

## 6 – DOSSIER TRANSMIS PAR LA COMMISSION DE DISCIPLINE

### **DEPARTEMENTAL 2 – Poule A**

Journée du 20 octobre 2019

COSNE 3 / COSNOIS FC 1 – match n° 50092.1

La Commission prend note du match perdu par pénalité au club de COSNOIS FC 1 (-1 point, 0 but) au profit du club de COSNE 3 (3 points, 3 buts) ainsi que du retrait de 12 points au classement général pour l'équipe 1.

## COMPETITIONS FEMINIENS

## 7 – CRITERIUM FEMININ SENIORS A 8

La commission enregistre l'engagement de onze équipes : CORBIGNY 1, COSNE USC 1, COSNOIS FC 1, Entente CLAMECY-ANDRYES 1, Entente POUILLY-2F2N 1, MARZY 1, FC NEVERS 58 1, FC NEVERS 58 2, SNID 2, SNID SENIORS 1, SAINT-REVERIEN 1.

Le calendrier est consultable sur le site du DISTRICT.

### **COUPE DEPARTEMENTALE FEMININE**

Tour de cadrage avec trois matches, le 16 février 2020

Quarts de finale : 12 avril 2020

Demi-finales : 24 mai 2020

Finale : 14 juin 2020

### **Résultats du tirage :**

ST REVERIEN / Ent. CLAMECY-ANDRYES

SNID Seniors 1 / SNID 2

NEVERS FC 58 1 / Ent. POUILLY-2F2N

### **Les exempts :**

CORBIGNY

COSNE

COSNOIS FC

MARZY

NEVERS FC 58 2

### **FUTSAL**

Finale départementale : 12 ou 13 janvier 2020

Finale régionale : 8 ou 9 février 2020

## 8 – MATCHS NON JOUES



### Journée du 20 octobre 2019

SNID 2 / NEVERS FC 58 2 – match n° 50786.1 – reporté dimanche 15 décembre 2019, à 10h30

### Journée du 27 octobre 2019

NEVERS FC 58 2 / Entente CLAMECY-ANDRYES 1 – match n° 50793.1 – à fixer **(la commission demande aux deux clubs de se mettre d'accord sur une date avant le 15 décembre 2019)**

### Journée du 24 novembre 2019

SNID 1 / CLAMECY-ANDRYES 1 – match n° 50817.1 – fixé le 15 décembre 2019  
NEVERS FC 58 1 / POUILLY 2F2N – match n° 50820.1 – fixé le 15 décembre 2019  
MARZY 1 / SAINT-REVERIEN 1 – match n° 50821.1 – fixé le 15 décembre 2019

### Journée du 1<sup>er</sup> décembre 2019

SNID 2 / NEVERS FC 58 1 – match n° 50822.1 – fixé le 09 février 2020

## 9 – MODIFICATION AU CALENDRIER

- RAS

### **RAPPEL :**

- **La saisie des résultats dans FOOTCLUBS doit être effective le dimanche soir au plus tard à minuit.**
- **Les feuilles de match doivent être transmises au plus tard le mercredi.**
- **Sont autorisées à jouer les joueuses de la catégorie U16 à Seniors et Vétérans (INTERDICTION FORMELLE D'UTILISER DES U15). Tous les clubs sont tenus d'appliquer le règlement en vigueur sous peine de sanctions financière et sportive.**

Prochaine réunion de la Commission => jeudi 12 décembre 2019, à 17h00

Le Président  
Bernard MAY



La Référente Coupes Départementales  
Patricia BEAURENAUD



*Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission départementale d'appel du District dans un délai de 7 jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 3.1.1. et 3.4.1.2 du Règlement Disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.*

*La commission précise que les réponses apportées aux courriers/correspondances des clubs, n'appelant pas de décisions, ne sont pas susceptibles d'appel.*

Réunion: 5 Décembre 2019 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal: N° 13

Présidence: M. Alain BUCHETON

Assistent: MM. TREPKA Nicolas – ARCHAMBAULT Anthony

## 1 – FOOT A 11

### 1.1 Demande

U 18 **D1 Match de classement** - Match N° 50903.1 Corbigny 1 – ESN 58 1 du 7 décembre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour inverser cette rencontre et jouer le dimanche 8 décembre à 10h30 à St Germain Chassenay.

Demande validée.

## 2 – FOOT A 8

### 2.1 Demande

U 13 **D1 Match de classement** - Match N° 50906.1 Cosne 1 – FC Nevers 58 1 du 7 décembre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour jouer cette rencontre à 14h30.

Demande validée.

## 3 – INFOS CLUBS

**Pour rappel :** pour accéder à la phase Intersecteur, les équipes terminant premières de leur championnat doivent avoir à leur tête un éducateur ayant à minima le module de la catégorie concernée.

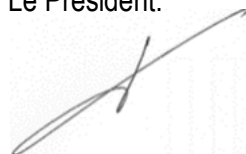
## 4 – AMENDES

### 4.1 Match déplacé sans l'accord du District

U 13 **D3B** - Match N° 50738.1 SNID 2 – E.Moulins 1 du 23 novembre.

- Amende de **30€** aux deux clubs.

Le Président.



\*\*\*\*\*

*Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.*

*La commission précise que les réponses apportées aux courriers/correspondances des clubs, n'appelant pas de décisions, ne sont pas susceptibles d'appel.*